

L'Association **Images en bibliothèques** présente

**Novembre,  
Le Mois du Film Documentaire  
Edition 2004**

**France – Dom-Tom – Etranger**

[www.imagenbib.com](http://www.imagenbib.com)

Sur ce site, vous disposez de toutes les informations concernant la programmation du Mois du film documentaire en France, dans les DOM-TOM et à l'étranger.

**Images en Bibliothèques**  
42 rue Daviel, 75013 Paris  
Tél 01 43 38 19 92  
E-mail : [ib@imagenbib.com](mailto:ib@imagenbib.com)

**Presse**  
Fabienne Ferreira  
Tél. 01 46 06 06 95  
E-mail : [ffb@libertysurf.fr](mailto:ffb@libertysurf.fr)

## Edito

Cette cinquième édition du Mois du Film documentaire est à la fois celle de la maturité et celle du renouvellement.

**Maturité**, car la manifestation est désormais repérée et attendue, et s'appuie sur un grand nombre d'établissements participants - pas toujours les mêmes chaque année, au delà d'un solide « noyau dur ». Parmi eux, on notera la part plus importante prise par les salles de cinéma, ce dont nous nous réjouissons à Images en bibliothèques : en effet, cette augmentation est largement due à l'implication croissante des groupements régionaux de salles d'art et essai, notamment en Ile-de-France, en région Centre et en région PACA. Le cinéma documentaire retrouve le chemin des salles, et nous espérons que ce n'est pas seulement l'effet d'une conjoncture favorable liée à la palme d'or de Cannes, mais une tendance beaucoup plus durable !

Les bibliothèques ne sont pas pour autant en reste. Pour preuve, les partenariats locaux inter-bibliothèques se dessinent plus fortement. Ainsi, les villes de Louviers, Evreux, Vernon, ont travaillé ensemble à une thématique commune, "Chroniques polonaises". Dix-sept bibliothèques municipales et universitaires de Guadeloupe ont construit ensemble leurs programmations respectives sur le thème "Résistances". Ou encore, en Bretagne, un réseau de coordinateurs a rassemblé autour de la manifestation une vingtaine de bibliothèques, parfois celles de très petites communes.

Mais c'est aussi pour le Mois du film documentaire une année de **renouvellement**. Avec, tout d'abord, la mise en ligne du programme national dès le 15 octobre, afin que le public puisse disposer avant la manifestation d'un outil le plus à jour possible sur internet, et qu'il puisse choisir plus facilement parmi toutes les projections et rencontres proposées dans chaque région. Le catalogue national sera publié à l'issue de la manifestation, en bilan complet de l'opération.

En outre, nous inaugurons cette année une nouvelle formule : celle des "Rencontres autour du cinéma documentaire". Elles seront précédées d'un temps de formation et de réflexion qui permettra aux médiateurs - bibliothécaires, enseignants, responsables d'associations de diffusion cinématographiques -, de mieux préparer la présentation d'un film à un public, en présence de son réalisateur. L'objectif est de donner à ce public, après cette découverte du cinéma documentaire, la curiosité et les moyens de poursuivre sa première approche. Le projet se déroulera en partie à l'intention de lycéens, au titre de l'éducation à l'image, et en partie à l'intention d'un public adulte venu en soirée. Il sera mené dans plusieurs villes : Granville, Avallon, Rodez, Gardanne .... Un soutien renforcé du ministère de culture et de la communication accompagne cette action.

Et puis, bien sûr, le Mois du film documentaire permet de faire découvrir à un large public de nouveaux films, de nouveaux auteurs, de nouveaux regards sur la réalité de notre époque. A l'image de l'œuvre que nous avons choisie de mettre en avant lors de la soirée d'inauguration qui se tiendra comme l'an passé au Centre Georges Pompidou, en partenariat avec la Bibliothèque publique d'information. Il s'agit du film *Le Génie helvétique* réalisé par Jean-Stéphane Bron, qui nous éclaire sur un système politique différent du nôtre, tout en nous invitant, non sans humour, à des questions plus universelles sur le fonctionnement des démocraties.

*Emmanuel Aziza,  
Président d'Images en bibliothèques*

## **Le Mois du film documentaire**

### **Sommaire**

- 1/ Comités de pilotage et de parrainage du Mois du film documentaire
- 2/ Présentation
- 3/ Historique
- 4/ Fédérer tous les amoureux ...
- 5/ Une rencontre essentielle ...
- 6/ Thématiques
- 7/ Témoignages sur le terrain
- 8/ Soirée d'ouverture de la cinquième édition du Mois du film documentaire

## Comité de pilotage du “ Mois du Film Documentaire ”

Images en Bibliothèques, Président  
 Images en Bibliothèques, Vice-présidente  
 Images en Bibliothèques, Déléguée Générale  
 Ministère de la culture, Direction du Livre et de la Lecture  
 Ministère de la culture,  
 Délégation au développement et à l'action territoriale  
 Centre National de la Cinématographie  
 GNCR (Groupement national des cinémas de recherche)  
 Ministère des Affaires Etrangères  
 Vidéo les beaux jours (Strasbourg)  
 Heure exquise! (Lille)  
 Documentaire sur grand écran  
 (94) Marie-José Le Pottier

Emmanuel Aziza  
 Danielle Chantereau  
 Dominique Margot  
 Catherine Blangonnet  
 Fabienne Bernard  
 Isabelle Gérard-Pigeaud  
 Olivier Bruand  
 Valérie Mouroux  
 Georges Heck  
 Martine Dondeyne  
 Simone Vannier Médiathèque de Champigny sur Marne

## Comité de parrainage du “ Mois du film documentaire ”

Ministère de la culture, Direction du livre et de la lecture  
 Ministère de la culture, Délégation au développement et à l'action internationale  
 Centre national de la cinématographie  
 Ministère des affaires étrangères, Direction de l'audiovisuel extérieur et des techniques de communication  
 SCAM – Société civile des auteurs multimédia  
 Procirep  
 Planète  
 France 5  
 Documentaire sur grand écran  
 GNCR – Groupement national des cinémas de recherche  
 La ligue de l'enseignement  
 Heure exquise !  
 L'agence du court-métrage  
 L'ADAV – Atelier diffusion audiovisuelle

## Novembre - Le Mois du film documentaire Présentation

### *Se rassembler*

**Le Mois du Film Documentaire** dont la cinquième édition aura lieu du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2004, est un événement culturel national qui rassemble tous ceux qui sont attachés à la promotion du film documentaire : auteurs, producteurs, diffuseurs, institutions et associations. **Le Mois du Film Documentaire** se déroule dans toutes les régions de France, les Dom-Tom et les centres culturels français à l'étranger.

### *Les lieux*

**Le Mois du Film Documentaire** est programmé dans les bibliothèques, les médiathèques, les salles de cinéma, les centres d'art, les musées, les collèges et lycées, les écoles d'art...

350 lieux culturels ont participé à l'édition 2003.

### **Découvrir**

**Le Mois du Film Documentaire** permet de découvrir ou de re-découvrir des centaines de titres de films, récents ou anciens, français et étrangers, courts ou longs, sur tous les supports. Chaque programmateur/médiateur a entière liberté dans le choix de la thématique et dans l'élaboration de sa programmation. Sont ainsi organisés plus d'un millier de projections, de rencontres, d'animations et d'ateliers d'éducation à l'image.

### *Des chiffres et des projets*

**Le Mois du Film Documentaire** a réuni lors de sa quatrième édition en 2003 plus de 60.000 spectateurs, autour de 1.900 projections et rencontres.

Pour cette cinquième édition, il se propose de nouveaux objectifs :

Permettre à un public encore plus vaste et plus divers, notamment les jeunes, de découvrir des œuvres de qualité,

Augmenter le nombre des lieux de projection (notamment des salles de cinéma) et coordonner leurs initiatives dans les régions,

## Novembre - Le Mois du film documentaire Historique

### *Il y a 14 ans...*

En 1989, alors que depuis dix ans les collections de films, constituées de documentaires et fictions, se structuraient et s'organisaient dans les médiathèques, les bibliothécaires responsables ont ressenti le besoin de se regrouper pour former un réseau permettant les échanges d'information, les rencontres autour de visionnages de films, et les formations aux techniques bibliothéconomiques de l'audiovisuel. Les bibliothécaires avaient plus particulièrement à cœur de mettre en valeur leurs fonds de films documentaires, de le gérer, et de légitimer ainsi le travail d'éducation à l'image auquel ils se consacrent.

### *Images en bibliothèques*

A cet effet, l'association **Images en bibliothèques** a été créée en 1989, à l'initiative de la mission pour l'audiovisuel à la Direction du Livre et de la Lecture et d'un groupe de bibliothécaires.

Cette association fédère et organise les initiatives prises par 300 établissements, bibliothèques et médiathèques, réparties sur l'ensemble du territoire.

Les activités d'**Images en bibliothèques** sont principalement orientées vers le cinéma documentaire, mais formations et animations sont aussi proposées autour du cinéma d'animation et de la diffusion de films destinés au jeune public.

### *Naissance du projet*

Dès 1998, une réflexion a commencé à mûrir au sein du Conseil d'Administration d'**Images en bibliothèques**, autour du cinéma documentaire. Les collections de films documentaires des médiathèques sont souvent très importantes (4000 à 5000 titres proposés en moyenne), et représentent un **fonds patrimonial**, car constituées depuis vingt ans, elles regroupent les **titres référence** de ce genre cinématographique. Les médiathèques sont les seuls lieux en France où **le public peut librement et quasi gratuitement avoir accès à ces collections**, à proximité de son domicile et dans un lieu qui est familier à chacun. Les vidéothécaires effectuent régulièrement la mise en valeur de ces collections et ont l'habitude des diffusions, rencontres et animations.

Compte tenu du développement du cinéma documentaire depuis quelques années, le moment est apparu opportun pour faire connaître **la qualité des collections et le travail de proximité** effectué par ces médiateurs. Enfin, la reconnaissance du film documentaire en tant qu'œuvre cinématographique demande des projections dans des lieux reconnus pour cela, salles de cinéma, établissements culturels et éducatifs.

### *Le Mois du Film Documentaire*

Cet ensemble de réflexions est à l'origine de l'idée du **Mois du film documentaire**, dont la première édition a eu lieu en Avril 2000. Dès 2001, le mois de Novembre a été accepté et conservé comme " Mois du film documentaire ". La manifestation a tout de suite pris un rythme annuel.

Les objectifs sont de rassembler autour d'un événement national les structures (bibliothèques, médiathèques, et salles de cinéma, mais aussi associations, prisons, hôpitaux, écoles d'art, de musique, d'architecture, centres de ressources, collèges et lycées etc...) qui diffusent les films documentaires, afin de favoriser la découverte d'œuvres de qualité portées par des auteurs. Cette manifestation favorise la rencontre des publics de par la diversité des œuvres cinématographiques et audio-visuelles. 79% des participants estiment que **Le Mois du Film Documentaire** a des répercussions positives sur leur fonds documentaires, avec plus de prêts, un intérêt développé de la part du public, des demandes de projections régulières.

### *Quatre composantes*

Dès l'origine des partenaires institutionnels ont rejoint le projet. Le CNC, (Direction de l'action culturelle et territoriale) permet une dimension nouvelle : l'ouverture sur les salles de cinéma et sur un ensemble d'organismes culturels et éducatifs oeuvrant pour la diffusion du cinéma documentaire. Le Groupement national des cinémas de recherche anime l'opération auprès de son réseau de salles de cinéma. Le Ministère des affaires étrangères (direction de l'audiovisuel extérieur et des techniques de communications) permet aux Centres culturels français à l'étranger de participer au Mois du film documentaire.

On retrouve donc quatre composantes dans les participants au Mois du film documentaire : **des bibliothèques / médiathèques, des salles de cinéma, des organismes culturels et éducatifs, des centres culturels français à l'étranger.**

### *Diversité et richesse*

Le **Mois du film documentaire** est une opération de valorisation d'un genre cinématographique spécifique. Il se déroule dans une multiplicité d'établissements différents, à travers un foisonnement de diffusions regroupées en thématiques imaginatives librement créées par les établissements participants.

**Images en bibliothèques** suscite, grâce à de nombreux partenaires, la mise en place et la communication autour d'événements (projections, rencontres avec des réalisateurs, animations diverses). Un label commun est proposé, un catalogue national permet la visibilité de cet ensemble.

*L'originalité de ce projet tient dans la diversité et la richesse des programmations constituées, l'image qui ressort d'un territoire où existent dans toutes les régions des structures et des passionnés du cinéma documentaire.*

*Sa force est dans la mobilisation de ces médiateurs pour faire émerger un public néophyte et peu motivé au départ par ce genre cinématographique, et lui faire découvrir et aimer des films de qualité.*

## Fédérer tous les amoureux du cinéma documentaire

### *Un point d'orgue*

Le **Mois du Film Documentaire** est une manifestation très stimulante, qui permet de valoriser un travail mené toute l'année par les bibliothèques, cinémas, centres de ressources, et représente de ce fait un véritable temps fort, "un point d'orgue" dans l'année.

L'association **Images en bibliothèques** a donné une impulsion, en offrant la possibilité à tous les acteurs de cette manifestation de se lancer dans des modes de fonctionnements nouveaux. Et surtout d'initier des partenariats entre les diverses structures culturelles et les nombreux établissements engagés très activement dans cette aventure – la diffusion du cinéma documentaire – en effet, beaucoup de ces organismes ignoraient, auparavant, le travail des uns et des autres.

L'un des buts du **Mois du Film Documentaire** a été de les mettre en relation, afin qu'ils tissent des liens entre les réseaux de diffusion commerciale et non-commerciale, qu'ils se concertent et qu'ils communiquent.

### *Portées par le désir*

Cette notion de partenariat constitue l'originalité et l'identité du **Mois du Film Documentaire**. Bien que cela ne soit pas toujours évident entre établissements si différents, par exemple entre salles de cinéma et bibliothèques.

**Une véritable collaboration technique et artistique, englobant l'animation s'est ainsi mise en place. Tous les partenaires se sont découvert des complémentarités, des liens, qui subsistent et se concrétisent parfois tout au long de l'année.**

**Le Mois du Film Documentaire** est une formidable occasion, à travers un dispositif rigoureux et efficace, de légitimer toutes les actions menées par les personnes autour du cinéma documentaire.

Toutes sont portées par le désir de "donner envie" de voir, de partager, de travailler ensemble... Ils sont militants, passionnés et connaisseurs de la valeur et de la qualité de ce qu'ils veulent transmettre.

## Une rencontre essentielle, celle avec le public

*Un des moments de bonheur donné à l'organisateur d'une animation cinématographique, est un débat entre le public et le réalisateur venu présenter son film, débat qui se poursuit jusqu'à ce que le gardien de la salle éteigne les lumières, se continue au café du coin, et se poursuit les jours suivants lorsque les spectateurs reviennent demander si, par hasard, la bibliothèque ou la salle de cinéma proposeraient d'autres films du même réalisateur...*

### *L'histoire que j'ai aimée...*

Lors de l'édition 2003 du **Mois du Film Documentaire**, plus de soixante-dix réalisateurs se sont déplacés pour présenter leurs films, avec bonheur !

Une occasion unique pour le public et les auteurs d'élargir une réflexion partagée. Lors de ces rencontres, le film n'est plus seulement une image sur un écran, il acquiert une existence individuelle, en étant extrait du flux d'images : " Cette histoire que j'ai aimée, elle a été écrite par quelqu'un, réalisée par une équipe, grâce à des moyens techniques, dans une époque que l'on peut situer, avec une esthétique qui a des résonances ". Le film acquiert alors un relief particulier : le réalisateur l'a voulu, pensé, porté, il peut le raconter, d'où l'importance de sa présence lors des débats. Il draine un public et suscite la découverte. L'événement a lieu.

**Le Mois du Film Documentaire se veut événement artistique et culturel, les réalisateurs en accompagnant leurs films programmés participent à cette volonté.**

### *L'importance du cinéma documentaire*

Aujourd'hui, les spectateurs sont plus familiers du cinéma documentaire et l'abordent d'un point de vue cinématographique. Le travail sur le terrain de tous les acteurs/militants culturels a également contribué à modifier la perception et améliorer l'image des films documentaires. Certains, ayant accès à des sorties en salles, sont maintenant perçus comme des films, au même titre que la fiction.

Les animations du **Mois du Documentaire** s'avèrent plus particulièrement plaisantes dans les petites villes de campagne où l'on n'a aucune habitude de spectateurs. Ce public inattendu accueille généreusement les films : un public sans à-priori, curieux de découvrir un genre cinématographique, un public passionné dans les débats...

Dans les villes moyennes, le rôle des médiateurs culturels est très important. Le public est ici un public de proximité, qui se déplace, convaincus par les médiateurs qu'ils connaissent, et en qui ils ont confiance.

### *Les grands sujets d'interrogation du monde actuel*

Une diversité des thématiques abordées a été constatée au fil de ces quatre éditions du Mois du Film Documentaire. L'imagination des programmeurs et médiateurs, toutes origines confondues, est étonnante. **Tous connaisseurs du cinéma documentaire**, tous passionnés, tous plutôt "militants", ils ont emmagasiné des années de culture consacrées au cinéma documentaire. Ils ne définissent jamais au hasard les thématiques, ils partent de la réalité de la région où ils exercent, des centres d'intérêt de leur public, et de leur connaissance du cinéma documentaire.

Les programmeurs qui participent au **Mois du Film Documentaire** en profitent pour aborder les grands sujets d'interrogation du monde actuel. Les programmeurs de salles de cinéma s'appuient sur le **Mois du Film Documentaire** pour proposer des programmes exigeants. Ils prennent des risques, quant à la fréquentation de leurs salles, pour **s'accorder des audaces**, et ainsi programmer ce qu'ils aiment, des films peu habituels, qu'ils n'ont pas l'occasion, ni le plaisir de programmer en dehors de ce contexte. Et c'est là que les partenariats et complémentarités développés autour de cet événement prennent toute leur importance.

## **La place de l'image dans les bibliothèques**

A une époque où la démultiplication de l'offre télévisuelle donne, en permanence accès à une quantité considérable d'œuvres cinématographiques, le rôle des bibliothèques et de leurs animateurs prend une force très particulière.

Au delà de la constitution de collections de films pour le prêt, la médiathèque est un lieu de transmission du cinéma. Elle est aujourd'hui le lieu le plus adapté pour faire partager et transmettre l'expérience de ce territoire de l'art contemporain si méconnu ; le cinéma documentaire.

Transmettre le cinéma, c'est montrer des films ; un film n'existe que s'il est projeté et vu. Toute animation est donc construite pour accompagner les personnes dans leur expérience de spectateur. Et nous les accompagnons à partir de notre propre expérience de spectateur.

Quels films montrer ? C'est souvent là le lieu de débat entre deux positions : soit céder à la pression démagogique qui conduit à ne proposer que des produits formatés aux spectateurs sous prétexte qu'offrir autre chose serait de l'élitisme, soit présenter des films qui nécessitent un accompagnement. Ce cinéma peut surprendre, voire même bousculer le spectateur, mais il va rencontrer une œuvre singulière, lui permettant de mieux se connaître, de s'interroger sur la vie, sur sa propre place et celle des autres dans ce monde.

Adopter cette dernière position, c'est donc nécessairement se poser la question de "comment les montrer ?". Avec quel accompagnement, avec quelles suites ? Faire découvrir, ouvrir la porte de domaines inconnus, ce n'est pas rendre dépendant le spectateur de notre propre expérience de spectateur. L'individu doit trouver dans le lieu de cette nouvelle expérience culturelle de quoi construire son propre chemin dans le cinéma. Et nous devons lui permettre de rencontrer les acteurs de cet art afin de construire ses propres références et d'acquérir une liberté de choix.

*Isabelle Volut - Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux*



**Novembre - Mois du film documentaire 2004**  
**Extrait des thématiques**

Arrêt sur assiette  
Cinéastes dans le champ de l'histoire  
Citoyenneté et militantisme  
Des films et des arts  
Du bleu de travail au blues du boulot  
Hommage à Jean Rouch  
Ils l'appelèrent la der des ders...  
Images de la cité  
Israël-Palestine : au-delà des murs  
Le Temps de l'enfance  
Mémoire et transmission  
Musiques en scène  
Raymond Depardon, regard sur faits divers  
Regards sur la Pologne d'aujourd'hui  
Rencontre avec Michel Brault  
Résistances  
Secrets de Chine  
Une vie à la campagne  
Vues d'Amérique(s)  
etc...

## **TEMOIGNAGES**

### **Mise en lumière**

Un événement national pour mettre en valeur le cinéma documentaire

**La BNF – La Médiathèque Jean-Pierre Melville à Paris**

**La BPI - La Médiathèque de la Cité des Sciences de La Villette**

**L'ACRIF, coordinateur en île de France**

Association des Cinémas de Recherche de l'Île de France

**« PEUPLE ET CULTURE »**

Association implantée en milieu rural, en Corrèze

**Le « PETIT CABOTAGE » du film *La Peau trouée* dans les îles du Ponant**

**Les propositions artistiques du Ministère des Affaires étrangères aux centres culturels français**

**Comment vous est venue l'idée de créer le Mois du film documentaire ?**

L'idée de créer un événement national pour mettre en valeur les collections de films documentaires m'est venue dans les années 90, lorsqu'en essayant d'intéresser des journalistes à ces fonds et au catalogue de la Direction du livre, je m'entendais répondre : " C'est formidable ce que vous faites, mais pourquoi en parler aujourd'hui ? Ce serait plus facile s'il y avait une occasion spéciale... " Au début, je pensais à des " Journées du film documentaire dans les bibliothèques ", et, au cours des discussions au sein d'Images en bibliothèques sur ce projet, l'idée du Mois a germé, un peu sur le modèle du " Mois du Patrimoine écrit " que la FFCB (fédération française de coopération entre bibliothèques) , dirigée alors par Béatrice Pedot, coordonnait avec talent. La première fois que j'ai parlé de ce projet au directeur du livre, Jean-Sébastien Dupuit, en 1998, il m'a immédiatement répondu que l'idée était bonne mais qu'il faudrait y associer naturellement le Centre National de la Cinématographie. A l'époque, mon principal correspondant au CNC, celui qui établissait les conventions d'achat de droits pour la DLL depuis des années, était Jean-Marc Moisy. Celui-ci a tout de suite été enthousiaste et a proposé d'apporter une subvention égale à celle de la DLL pour la coordination nationale de la manifestation confiée à Images en bibliothèques. Le CNC diffuse également, dans les circuits culturels et éducatifs, un catalogue dont il souhaitait élargir l'audience. Jean-Marc Moisy voyait bien aussi l'intérêt de mobiliser à cette occasion certaines salles de cinéma. Peu de temps après, la Délégation au développement et à l'action territoriale, en la personne d'Anne Brunswic, nous a rejoint en subventionnant également Images en bibliothèques, sur des objectifs d'éducation artistique. Ces trois partenaires étant réunis, le lancement de la manifestation était possible et nous avons pris contact avec les autres partenaires potentiels : l'association Documentaire sur grand écran, qui distribue un catalogue de films en copies 16 et 35 mm et a une longue pratique de la programmation, la Scam et la Procirep, qui représentent respectivement les auteurs-réalisateurs et les producteurs ... Nous avons choisi le mois d'avril pour la première année, en 2000. Puis, on nous a fait remarquer qu'il y avait des vacances scolaires dans toutes les zones en avril et nous avons donc choisi novembre pour la deuxième année.

**Quel est le rôle de la DLL dans cette manifestation ?**

La DLL soutient financièrement à la fois l'association Images en bibliothèques et cette manifestation. Elle fait partie du comité de pilotage du Mois du film documentaire et, à ce titre, elle veille à ce que la coordination nationale et le travail avec la presse soit chaque année plus efficace. Elle offre en permanence aux bibliothèques son catalogue avec des droits de diffusion permettant la projection publique. Enfin, personnellement, j'aime beaucoup lorsque les bibliothécaires me demandent de leur suggérer des titres de films sur les thèmes qu'elles ont choisis. J'essaie de leur procurer de la documentation dans la mesure où nous avons souvent gardé les dossiers et les revues de presse des films que nous diffusons, ainsi que des photos pour réaliser leurs programmes et leurs documents d'accompagnement. J'essaie également, lorsqu'elles le souhaitent, de les mettre directement en contact avec les réalisateurs et les producteurs.

**Que pensez-vous des partenariats développés à l'occasion du Mois du film documentaire ?**

Le premier objectif pour la DLL de cette manifestation est évidemment de mettre en lumière les collections des bibliothèques. Mais, le deuxième objectif, qui est aussi important, est de faire se connaître et travailler ensemble tous ceux qui s'intéressent à la diffusion du cinéma documentaire. Et il s'agissait tout d'abord de favoriser les rencontres au niveau des villes entre bibliothécaires et programmeurs de salles de cinéma. Les deux appartenant à des " cultures " différentes, les seconds étant soumis à un impératif de rentabilité, les relations ont parfois été difficiles au début, mais je crois que, quand les uns et les autres partagent une même passion, il est possible de travailler ensemble. De nombreux exemples le prouvent aujourd'hui, après cinq ans. Des difficultés subsistent, notamment quand il s'agit de coordonner des calendriers différents. Les salles de cinéma décident plus tard de leurs programmations que les bibliothèques. Elle travaillent moins sur des thèmes que sur des titres et des auteurs reconnus. Mais en observant le catalogue des programmations, on voit où les partenariats fonctionnent bien. A l'occasion de la manifestation, on a découvert également tout un réseau d'associations très actives qui programment des films dans des endroits très variés, des centres culturels, des cafés... Enfin, le réseau de l'Education nationale est aussi touché, bien que très inégalement, en fonction souvent de la présence d'un enseignant passionné qui fera travailler sa classe toute l'année, en atelier, sur un thème. Mais il s'agit encore d'exceptions. Notre espoir est que le dynamisme de quelques uns fasse bouler de neige. Les réseaux de salles indépendantes et les réseaux culturels et éducatifs, dits " non commerciaux ", représentent un espoir pour beaucoup de créateurs qui n'ont plus tellement d'espoir de diffusion ailleurs.

**Pensez-vous que le Mois du film documentaire contribue à élargir le public du cinéma documentaire ?**

Bien évidemment, c'est l'objectif qui sous-tend tous les autres. C'était le nôtre, en tout premier lieu, lorsque nous avons créé ces collections de films dans les bibliothèques. Mais ces fonds sont restés trop longtemps dans l'ombre. La présence des réalisateurs lors des projections organisées en novembre est un puissant facteur d'attraction, les spectateurs apprécient de rencontrer les créateurs " en chair et en os ", de pouvoir leur poser des questions, ce qui n'est pas possible lors des diffusions télévisées ou même au cinéma. Encore qu'il y a de plus en plus de séances " en présence du réalisateur ", dans les salles parisiennes lors du lancement de films pour lesquels il y a peu de copies, peu de salles et que le bouche à oreille est déterminant pour le maintien du film dans les salles sur plusieurs semaines. Les questions ne sont pas toujours originales, il y a des interrogations récurrentes :

“ les personnes filmées ont-elles vu le film et comment ont-elles réagi ? ” est un classique, avec “ combien d’heures de rushes ? ” ou encore “ comment avez-vous réussi à monter financièrement votre film ? ” ce qu’on peut bien voir au générique. Mais les spectateurs aiment en savoir plus sur la genèse du film, sur le désir qui l’a porté... Ce sont des moments très émouvants. Je me souviens de mes propres rencontres avec les réalisateurs lors des festivals, à Cinéma du réel notamment, c’est un peu cela que nous voulons offrir aux gens dans leur ville, leur cinéma, leur bibliothèque. Après... que leur curiosité soit éveillée, qu’ils continuent à emprunter des cassettes ou des DVD dans leur bibliothèque toute l’année, même quand ils ne connaissent pas les auteurs des films, en faisant confiance au choix des bibliothécaires... Qu’ils regardent les programmes de télévision avec un peu plus d’esprit critique, qu’ils aillent plus souvent au cinéma découvrir des films singuliers... Tout un travail !

*Entretien avec Catherine Blangonnet,  
responsable de la mission pour l’audiovisuel de la Direction du livre et de la lecture.*

**La Bibliothèque Nationale de France – BNF**

“Toute la mémoire du monde...” Comment ne pas penser à Alain Resnais lorsqu’on accède par d’impressionnants escalators aux profondeurs de la BNF.

Plus de cent mille films, longs ou courts, documentaires ou fictions, ont rejoint des collections au sein desquelles cohabitent manuscrits, imprimés, photographies et bientôt, le dépôt légal d’internet. C’est l’antre des chercheurs et des professionnels.

Au rez-de-chaussée, accessible à tout public, le documentaire occupe une place privilégiée. Portraits de contemporains, classiques du documentaire, de Franju et Vigo à Depardon, c’est une véritable Cinémathèque du genre qui est proposée. Et depuis trois ans à l’occasion du Mois du Film Documentaire, la BNF y présente un panorama d’une cinquantaine de titres de l’année, établi à partir des critiques et des sélections de festivals spécialisés comme Cinéma du réel ou Les Etats Généraux de Lussas.

L’an passé, *S21* de Rithy Panh y côtoyait *De l’autre côté* de Chantal Akerman ou *Bowling for Columbine* de Michael Moore.

Cette vitrine du documentaire, qui attire un public jeune et motivé, constitue un véritable portail d’accès à des richesses souvent ignorées.

*Marie-Christine de Navacelle*

*Chef du service Images animées, département de l’audiovisuel*

**La médiathèque Jean-Pierre Melville**

La médiathèque Jean-Pierre Melville est une médiathèque de proximité située à Paris dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, qui accueille à 80% le public du quartier. Nous connaissons bien notre public, le rôle de conseil et d’incitation à la découverte est une part importante de notre activité.

Les lecteurs ont la possibilité d’emprunter pour les visionner chez eux, une collection de films de fiction, documentaires, jeune public ... Y compris une collection de films asiatiques en langue originale (chinois, vietnamien), pour répondre aux besoins d’une population habitant le quartier. La collection de films documentaires en prêt, sur tous sujets, comprend environ 800 titres, ils peuvent également être vus sur place. Le fonds audiovisuel connaît un taux de rotation élevé, les films sont beaucoup empruntés.

La médiathèque Jean-Pierre Melville participe au Mois du film documentaire depuis l’origine de la manifestation. C’est pour nous une occasion exceptionnelle de faire connaître et mettre en valeur notre fonds audiovisuel. N’ayant aucun lieu de projection collectif dans la médiathèque, nous avons un partenariat avec une salle de la Ville de Paris, à proximité, ce qui nous permet de réaliser des projections sur grand écran. A notre public traditionnel s’ajoute ainsi un public nouveau attiré par les titres et les propositions de films.

En 2004, nous avons choisi comme thème : « médias et internet, un autre regard ». Nous organisons 4 séances. Il s’agit d’une réflexion assez générale, abordant l’émergence des nouveaux médias, aussi bien en France il y a quarante ans qu’aujourd’hui dans des pays lointains, tel l’arrivée d’internet dans un village africain.

Le Mois du film documentaire est une dynamique, nous le constatons par la suite avec une nouvelle curiosité du public envers nos propositions, pérennisées dans des documents : filmographies, catalogues thématiques, que nous réalisons.

*Catherine Einhorn, vidéothécaire.*

## La bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Pompidou

Depuis 2001, le plaisir pour chaque édition du « Mois du film documentaire » est de consacrer trois jours aux films d'un réalisateur. De proposer à un public cette rencontre d'une œuvre qui s'est construite, qui continue de se construire au fil des années, souvent l'expérience d'une vie avec ses interrogations et de son expression en cinéma.

Trouver le réalisateur ou la réalisatrice de l'édition prochaine est un travail permanent ; puis chercher les films, les voir, les revoir et vivre en leur compagnie, pendant plusieurs mois. Enfin, les films ne vivent vraiment que lorsqu'ils sont montrés ; pour celui qui la conçoit chaque projection, attendue et redoutée, est un bonheur ou ? un drame, un spectacle.

Richard Copans, invité de l'édition 2004, mène de front trois professions du cinéma : réalisateur, producteur et directeur de la photographie. Six séances présentent son travail de réalisateur : *Racines*, *Vilnius*, *Lubat musique*, *Père et fils*, *Vida nova*, *Faire du chemin avec René Char*, *Les Frères des frères*, *Norman Mailer - histoires d'Amérique*, ainsi que *Bonne chance la France* et *A pas lents*, films Cinélutte de réalisations collectives auxquels Richard Copans a participé. Une séance, suivie d'un entretien, rend hommage à son travail de producteur, avec la projection de *et la vie* réalisé par Denis Gheerbrant, produit par Richard Copans.

*Dominique Richard, vidéothécaire*

## La Médiathèque de la Cité des Sciences et de l'industrie

Le Mois du Film Documentaire est l'occasion de faire découvrir le fonds de la médiathèque riche de 3200 films\* sur les sciences, les techniques et l'industrie.

Cette année nous avons choisi deux thématiques : "Profession : chercheurs" et "Nature insolite" qui seront présentés tous les week-ends dans deux salles de projection, salle Jean-Painlevé et salle Les Shadocks, principalement réservée au public enfant. dans ces programmations, on pourra découvrir des films captivants qui battent en brèche les idées reçues sur le côté didactique et rébarbatif du documentaire scientifique.

Une écriture soignée, construite et rigoureuse permet d'appréhender de manière plaisante et distrayante des domaines qui semblent ardues aux néophytes.

la science est vivante et le documentaire peut en témoigner.

"Profession : chercheurs" privilégie le côté humain de l'aventure scientifique menée par des femmes et des hommes passionnés. On verra par exemple comment le mystère du "Théorème de Fermat", après avoir résisté à tant de générations de chercheurs, fut dévoilé en 1994 grâce à l'obstination d'un jeune mathématicien anglais.

Et aussi le rôle méconnu et pourtant déterminant joué par une chercheuse décédée à trente sept ans, dans la découverte de l'ADN.

"Nature insolite" permet elle de capter le spectacle de la nature grâce aux différentes techniques cinématographiques qui révèlent des images fascinantes et jamais vues comme celles, virtuelles, de "Passionnante prédation" de la BBC ou de la micro-cinématographie dans "Voyage au pays de l'invisible" de Claude Nurispany et Marie Perennou, les réalisateurs de "Microcosmos".

Quel que soit le thème traité, ces documentaires sont à découvrir car ils sont de formidables médias de vulgarisation et de diffusion de la culture scientifique.

*Isabelle Péricard- Cité des Sciences et de l'Industrie/Médiathèque*

\*Une partie de la collection est composée de films de référence comme ceux de Painlevé, pionnier du cinéma scientifique, mais aussi, Louis Malle, Ivens, Rouquier, Wiseman et d'autres encore..., de films sur l'histoire des sciences, sur l'état de la recherche et qui ont marqué leur époque...

Une autre est constituée de films de réalisateurs parfois moins connus, qui traitent des grands sujets d'actualité, de thèmes de fond qui apporte un éclairage et une réflexion sur les sciences, qui expliquent des phénomènes.

## Le témoignage d'un coordinateur , L'ACRIF

L'ACRIF - Association des Cinéma de Recherche de l'Île de France - a été choisie pour mettre en place la coordination régionale, en île de France du Mois du Film Documentaire, en relation avec Images en Bibliothèques.

L'ACRIF a été créée en octobre 1981 par une dizaine d'animateurs de salles de cinéma de la banlieue parisienne. Elle regroupe actuellement 37 lieux classés recherche (pour un tiers) ou uniquement art et essai.

Autant de villes, autant de situations spécifiques. Une même ambition nous réunit : faire vivre des lieux de cinéma qui ne cèdent pas à la facilité en proposant un vrai travail de programmation et d'animation. Des programmeurs continuent à rejoindre notre association, ce qui nous conforte dans nos choix : notre implantation cinématographique dans des villes de la périphérie parisienne souvent soumises à une forte concurrence commerciale, donne toute sa légitimité à une identité « art et essai et recherche » ouverte et inventive.

Toute politique culturelle doit se définir conjointement en fonction des oeuvres et en fonction des publics. Nos projets pour 2004 et 2005 se déclinent ainsi, au delà de notre soutien permanent aux films les plus exigeants, vers un travail sur le documentaire, le court métrage et vers des actions en direction du secteur jeune public.

Pour ce faire, nous avons développé des relations avec de nombreuses associations, car il nous paraît judicieux de mettre à profit les compétences et les énergies qui correspondent le mieux aux projets sur lesquels nous travaillons. Afin de rendre cohérentes nos missions respectives et de les renforcer. Cette démarche se veut aussi une garantie de bonne utilisation des fonds public.

L'ACRIF, à la fois lieu de conseils et de circulation des idées (et aussi lieu facilitant l'accès aux copies), favorisera et développera les relations entre les différents lieux culturels participant au Mois du Film Documentaire - principalement les bibliothèques et les salles de cinéma. Avec pour but d'intensifier la formation pour les professionnels, l'aide à la diffusion des films et l'élargissement des publics, la relation aux bibliothèques dans la commune, la transmission du cinéma vers le jeune public,

### **Formation professionnelle - Aide à la diffusion des films - Elargissement des publics**

L'ACRIF travaille avec toutes les salles de la région Ile de France souhaitant s'inscrire dans ces actions spécifiques. Des journées de projection et de réflexion en présence de réalisateurs, de critiques ou d'universitaires ont été organisées, afin que les différents intervenants puissent aborder certaines des problématiques relatives au cinéma documentaire. Ces ateliers de formation sont conçus comme préalable riche et dynamique pour constituer une programmation faisant sens pour chacun, et permettant une relation plus forte avec les publics.

En mai et juin 2004, deux journées de formation rassemblant bibliothécaires et exploitants de salles de cinéma ont eu lieu, autour de l'œuvre de Jean Rouch. Des visionnements de films, une réflexion autour de l'œuvre du réalisateur, permettent aux établissements de préparer une programmation dans le cadre du Mois du film documentaire.

*Hélène Gimenez, Quentin Mevel*

Peuple et Culture Corrèze a été créé à Tulle en 1951, par de jeunes militants formés au contact des fondateurs du mouvement national, dans le contexte fécond de l'après Libération. Les idéaux de la résistance s'y prolongeront avec le double objectif de lutter contre toutes les formes d'aliénation et de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture.

C'est ainsi que Peuple et Culture a invité en Corrèze les grandes troupes de la décentralisation théâtrale, des spectacles vivants de qualité, et créé un réseau de spectateurs actifs. Peuple et culture organise également un ensemble d'ateliers, qui reposent sur un véritable compagnonnage entre des artistes à la pratique confirmée (comédiens, musiciens, plasticiens, écrivains) et des amateurs.

### **Le cinéma documentaire en territoire rural...**

Nous n'étions sûrs de rien lorsque nous avons décidé de passer à l'acte en octobre 2001, en Corrèze, aux fins fonds de la Corrèze !

Mais nous avons la conviction que le documentaire constitue un formidable outil d'éducation populaire et le désir de faire partager à d'autres les films et les réalisateurs découverts. C'est ainsi que « Peuple et culture » a commencé à organiser des projections de films documentaires là où ce cinéma n'arrive jamais d'habitude : dans des petites communes, dans des salles non équipées, dans des granges, chez l'habitant, en plein air... avec des projections sur grand écran et en numérique pour une bonne qualité d'image.

Nous étions heureux de renouer avec toute une partie de notre propre histoire et de celle du cinéma. Celle des années 60 quand Alain Resnais, Joris Ivens, Chris Marker, René Vautier, Georges Rouquier... étaient au programme des ciné-clubs de « Peuple et Culture Corrèze » dans les villages et les usines.

Nous voulions retrouver le goût du débat collectif, le plus souvent possible en présence des réalisateurs ou de personnes ressources et associer concrètement des spectateurs actifs (individuellement ou collectivement) aux choix des films et à l'organisation des projections et des échanges.

Nous avons la conviction que le cinéma documentaire, qui touche à la fois au réel et à l'intime, suscite à la fois réflexion et interrogation... mais aussi plaisir...

Nous savions vouloir partager avec « d'autres », le « monde » (d'un renouveau du documentaire) et les films que nous avons commencé à découvrir déjà quelques années auparavant, notamment grâce aux Etats Généraux du Documentaire de Lussas.

Un noyau de public a pris goût au documentaire et s'élargit régulièrement. Plutôt que de public, on pourrait parler de spectateurs actifs, curieux et attentifs aux propositions de films. Certains d'entre eux se sont mis à fréquenter divers festivals de cinéma documentaire et font des propositions pour la programmation en Corrèze.

Au début, nous organisions les projections de films exclusivement à Tulle. Mais assez vite, nous n'avons plus été seuls à prospecter pour de nouveaux lieux de diffusion : des personnes ou des associations nous ont contactés, dans la perspective de bénéficier de la diffusion de films et de s'y associer.

Outre les projections des « Mercredis du Doc » à Tulle, le réseau comprend aujourd'hui trois petites communes : Saint-Jal (597 habitants), Uzerche (3062 habitants), Saint Mexant (1030 habitants), ainsi qu'un restaurant (le Vieux Puits à Espagnac) et une compagnie théâtrale (La Chélidoine, implantée en pleine campagne de Haute Corrèze) où sont organisées des projections.

Accompagnés par « Peuple et Culture », les groupes constitués proposent des thématiques, consultent des catalogues, des bases de données, visionnent des films et font un choix, souvent très discuté.

Si bien que l'important n'est pas seulement le contenu et l'organisation de la diffusion mais aussi les processus que cela met en jeu, tant au niveau de la connaissance du cinéma documentaire que de la vie sociale et culturelle dans les communes concernées.

Les projections ont lieu selon des fréquences diverses ou lors de journées thématiques. Pour la troisième année consécutive « Peuple et Culture » participe au Mois du Film Documentaire en s'associant à d'autres partenaires en Limousin : Mémoire à Vif et Varlin Pont Neuf.

En 2003, c'est plus de 50 films documentaires qui ont été diffusés en Corrèze. C'est ainsi que nous avons reçu des réalisateurs tels Simone Bitton, Dominique Cabrera, Jean Louis Comolli, Anne Galland, André Gazut, Frédéric Goldbronn, Stéphane Goxe, Laurent Hasse, Patrick Jan, Patric Jean, Ginette Lavigne, Cyril Mennegun, Didier Nion, Christophe Otzenberger, Agnes Poirier, Djamila Sahraoui, Catherine Treffousse, Marcel Trillat, René Vautier...

### **Doc à la grange...**

La première fois, c'était au printemps 2002, dans la grange de Yves et Sylvette Lidove\* à Gumont, une commune de 108 habitants. Quelques jours après l'élection présidentielle qui avait laissé un goût plus qu'amer, près de 150 personnes étaient venues là, de la campagne alentour et de plus loin... pour voir « Silence dans un champ de betteraves » de Ali Essafi et « Printemps à la source » en présence de Chantal Briet, la réalisatrice et de Ali Zebboudj, le principal personnage du film.



Un moment fort, car le cinéma documentaire déclenche aussi cela : conscience, espoir et fraternité lucide.

En 2003 et 2004, nous avons renouvelé l'expérience en donnant naissance aux journées de mai, intitulées «Quand le documentaire donne envie de changer le monde». Journées désormais considérées comme un incontournable rendez-vous annuel.

Pourquoi dans des granges ?... ni par exotisme, ni par coquetterie, tout simplement parce que les granges sont belles, qu'elles sont vides en mai (il n'y a plus de foin ancien et le nouveau n'est pas rentré) parce qu'on peut rassembler la famille, les gens du village, ceux des villages proches et lointains, ceux qui vont découvrir le documentaire et ceux qui l'aiment déjà...

\*Yves et Sylvette Lidove avaient accueilli dans leur grange, l'exposition Pays, paroles, images, du photographe Marc Pataut en 2000. Cette première expérience nous a donné l'idée de Doc à la grange.

*Manée Teyssandier, Présidente de Peuple et culture Corrèze*

## Le petit cabotage du film *La Peau trouée* de Julien Samani dans les îles de Bretagne

**L'Ecume des Jours** est un café-librairie que nous avons créé en 1995 sur l'île de Groix et qui s'est donné pour vocation d'être un point de repère culturel, clairement identifié par sa démarche, à l'échelle locale et régionale. Ouvert toute l'année, L'Ecume des jours propose tous les livres publiés en France, des rayons spécialisés (jeunesse, théâtre, poésie, ouvrages consacrés à la Bretagne...).

Depuis 2002, nous développons une action autour du cinéma et programmons des films documentaires à l'intérieur même de la librairie, tout au long de l'année.

**L'Ecume des Jours** participe chaque année au Mois du Film Documentaire en novembre, en partenariat avec des salles de cinéma. Cette année nous avons choisi de montrer à notre public d'insulaires et de pêcheurs les quatre films suivant : *Samia danse* de Mickaël Hamon, *Danse avec Grozny* de Mylène Sauloy, *Frère de classe* de Christophe Cordier et ***La Peau trouée* de Julien Samani**.

Nous avons souhaité organiser un « petit cabotage » pour *La Peau trouée*, dans ces îles du Ponant et c'est ainsi qu'il sera projeté sera présenté dans les îles de Groix, d'Yeux, Belle-Ile et à Douarnenez.

*Ali Saad*

### La vie de *La Peau trouée*

Prix "Regards Neufs" au Festival de Nyon 2004

Grand prix des Premières Rencontres du moyen métrage de Brive 2004

Sélectionné aux Etats Généraux de Lussas 2004

Sélectionné au Festival de Namur 2004

Sélectionné au Festival DocOuest (Saint-Brieux) 2004

Sélectionné à DocLisboa 2004

Sélectionné au Festival du Film de Sao Paulo 2004

Diffusion sur la TSR en Octobre 2004

Diffusion sur Arte en Novembre 2004

**Les propositions du ministère des Affaires étrangères  
aux centres culturels français à l'étranger**

Pour la cinquième année consécutive, le ministère des Affaires étrangères s'associe au Mois du film documentaire aux côtés du ministère de la Culture, du CNC, de la Procirep et de la Scam, pour offrir un prolongement international aux nombreuses manifestations prévues en France.

Pendant tout le mois de novembre, le Ministère invite le réseau culturel français à l'étranger (Instituts et Alliances) et leurs partenaires à organiser des événements valorisant le cinéma documentaire avec projections publiques, débats et rencontres.

Afin de répondre au succès grandissant des programmations réalisées par ses partenaires à l'étranger durant le Mois du documentaire (plus de 50 pays concernés en 2001 2002 et 2003), le ministère des Affaires étrangères propose en novembre 2004 deux nouveaux programmes, disponibles en version française, sous-titrée en anglais et en espagnol :

*Hommage à Jean Rouch*, un cycle élaboré en partenariat avec le Comité du film ethnographique, comprenant cinq films réalisés par Jean Rouch –*Chronique d'un été*, *Les Maîtres fous*, *La Chasse au lion à l'arc*, *Petit à petit*, *Moi un noir*, et un portrait filmé par J.A. Fieschi *Mosso, Mosso, Jean Rouch comme si...* (diffusion sur support vidéo et support film 16 et 35 mm pour certains titres)

*Festival des festivals*, une collection inédite présentée dans un coffret de DVD : un choix de sept films récents sortis en salles ou primés dans des festivals internationaux en France.

*Dites à mes amis que je suis mort* de Nino Kirtadze, *Grand littoral* de Valérie Jouve, *Marguerite Duras telle qu'en elle-même* de Dominique Auvray, *Mimi* de Claire Simon, *On n'est pas des marques de vélo* de Jean-Pierre Thorn, *Opération lune* de William Karel, et *La Vie sans Brahim* de Laurent Chevallier. (diffusion sur support DVD, vidéo, et support 35 mm pour certains titres)

Le ministère invite également le réseau à s'appuyer sur les collections documentaires proposées en 2004 sur support DVD par le bureau du documentaire, mettant ainsi en valeur la vitalité et la variété de notre production en privilégiant la connaissance des grands auteurs du documentaire contemporain français :

*Pierre Coulibeuf, le démon du passage*, un cycle de sept films en 35 mm, à la croisée des arts, ouvrant un espace interdisciplinaire autour du cinéma et de la création contemporaine (avec Marina Abramovic, Michel Butor, Jan Fabre, Jean-Marc Bustamante...).

*Musiques en scène*, un programme de treize documentaires, autant d'artistes qui illustrent la diversité, la richesse et le métissage des musiques actuelles en France, du rap aux musiques électroniques en passant par le rock et les musiques du monde.

Le Mois du documentaire à l'étranger est aussi l'occasion d'enrichir les Médiathèques-Centres de ressources des établissements culturels par la dotation de cassettes des collections thématiques ou "à la demande" à partir du fonds régulièrement actualisé par les acquisitions et les aides à la production. Cette offre est renforcée par la programmation du Bureau du documentaire autour d'axes forts –*Grand Ecran*, *La France en images*, *Le Monde en questions*, et l'actualité suivie de la production.

Valérie Mouroux  
Chef du Bureau du documentaire

Anne-Catherine Louvet  
Coordination du Mois du film documentaire

Avant-première de la soirée d'ouverture de la 5<sup>ème</sup> édition de  
**Novembre 2004 - le Mois du Film Documentaire**

**Le Génie helvétique, un film de Jean-Stéphane Bron**  
**Mardi 2 novembre 2004 à 19h30 à la BPI – Centre Pompidou**

L'Association Image en bibliothèque est heureuse de présenter en avant-première le film de Jean-Stéphane Bron, *Le Génie helvétique*. Distribué par Documentaire sur Grand Ecran, il sortira en salles le 3 novembre 2004.

*Le Génie helvétique* - Extrait de « Images Documentaires 2004 numéro 50/51

Déjà remarqué à Cinéma du réel pour *Connu de nos services* et *La Bonne conduite*, deux films qui conjuguèrent avec bonheur gravité du propos et légèreté du ton, ce qui est toujours bienvenu dans le documentaire, Jean-Stéphane Bron continue à scruter dans son dernier opus, *Le Génie helvétique*, le fonctionnement de la (fameuse) démocratie suisse. Encore une fois, l'humour est au rendez-vous dès le titre, ou plutôt les titres, car la formulation « Mais im Bundeshuus », pouvant se traduire comme « Bazar au Parlement », ou « Le maïs au Parlement » joue sur les mots, comme la française d'ailleurs.

Il s'agit en effet de suivre le processus d'élaboration de la loi « Gen-Lex » sur le génie génétique, depuis sa préparation en commission jusqu'au vote par l'Assemblée. Les OGM seront-ils autorisés en Suisse ? Une question sérieuse, que bien des réalisateurs aborderaient à travers une succession de débats et un montage d'interventions contradictoires équilibrant soigneusement les temps de parole. Or, pour le plaisir du spectateur, Jean-Stéphane Bron prend un parti original : pendant la phase préparatoire, il s'installe avec son équipe dans la salle des pas perdus, retournant à son avantage l'interdiction qui lui est faite de pénétrer dans la salle de commission. Et voici que ce lieu de passage constitue, à l'instar de l'antichambre où se déroulent les comédies classiques, le plateau où progresse l'action. Autrement dit, les coulisses (de l'action politique) deviennent la scène, réelle et artistique à la fois, où se joue une pièce utilisant certains ressorts de la plus pure tradition théâtrale.

Les personnages : cinq membres de la commission parlementaire chargée d'élaborer une proposition de texte. Choisis à la fois pour leur positionnement différent sur l'échiquier politique et pour leur présence à l'écran, ils font, dans un bref prologue, l'objet d'une présentation équivalant à la liste des « dramatis personae » avant le texte de la pièce. Vus sous l'angle de leur appartenance partisane mais aussi dans leur cadre de vie habituel, puisque tout député est également un citoyen ordinaire, ils composent un casting efficace, même si la typologie est un peu réductrice : le paysan attaché à ses traditions, le cadre de Novartis soucieux des intérêts de l'entreprise, l'enseignante socialiste, la militante verte novice, l'intellectuel critique? Ajoutons-y une malicieuse description physique : la moustache frémissante de Johannes Randegger, la séduction tranquille de Maya Graf.

L'intrigue : elle progresse en deux actes, jusqu'au retournement de situation final, qui prouve une fois encore que la réalité dépasse la fiction ! Le tout soutenu par un suspense qui va croissant, souligné par l'accélération du rythme des séquences.

La construction dramatique utilise, en particulier dans la partie « vue des coulisses », un certain nombre d'artifices (assumés) qui font mouche : apartés des personnages, confidences à la caméra au sortir de la salle de réunion, annonces des manœuvres en cours et rebondissements prévisibles. Pour autant, c'est bien l'invention cinématographique qui préside à la mise en scène : sens espaces (plans plus serrés pour la commission préparatoire, plans larges avec quelques plans de coupe pour l'assemblée plénière, inscription des personnages dans des cadrages rigoureux), des lumières (plans de coupe sur le grand vaisseau silencieux du Parlement la nuit), utilisation judicieuse de l'ellipse et du montage dans la scène du vote final.

On aurait tort cependant de s'arrêter au brillant de la forme. A travers les interrogations et les prises de position des uns et des autres, le débat de fond est bel et bien posé, et pas seulement dans sa version suisse : Ô devenir des agriculteurs, responsabilité de l'homme par rapport à son environnement, question du progrès scientifique et de ses limites éthiques, puissance de frappe des lobbies de l'industrie chimique, globalisation des Marchés. Il importe aussi d'explorer la démocratie, et la manière dont elle navigue dans une contradiction permanente entre l'idéal élevé qu'elle représente et ses avatars au quotidien. Solennité imposante des rituels du Parlement dans la face qu'il présente au public, jeux de pouvoir, petites phrases, tractations, retournements d'alliances, liaisons dangereuses avec les media dans sa face cachée. Mais sans jamais tomber dans la dérision : si certains des personnages, en particulier la jeune écologiste, semblent bénéficier d'une plus grande sympathie de la part du réalisateur, le tableau reste nuancé, les personnalités respectées, et l'image des institutions globalement renforcée, car l'espace de discussions est préservé. On devine aussi une aspiration à davantage de justice à travers, par exemple, un plan qui montre une balayeuse noire au travail en pleine nuit : vraisemblablement immigrée, a-t-elle voix au chapitre ?

Le film a obtenu en Suisse un énorme succès public, véritable phénomène de société, analogue à celui d'*Etre et avoir* en France. Il a obtenu une mention du jury international pour la Scam au festival Cinéma du réel 2004.

Monique Laroze-Travers

**Distribution :** Documentaires sur grand écran  
52 avenue de Flandre, 75019 Paris  
tél 01 40 38 04 00  
mail : [info@documentairesurgrandecran.fr](mailto:info@documentairesurgrandecran.fr)

Contact presse Hélène Coppel – Tel : 01 40 38 97 71